

La Sidra de la Semaine

ב"ה



46

37^{ème} année

→ CHABBAT PARACHAT NITSAVIM - VAYELE'H [Avot 5 & 6] - 25 ELLOUL 5764 / 11 SEPTEMBRE 2004

Editorial

Plus une minute à perdre

Douze jours: c'est le temps qui s'écoule entre le 18 Elloul, qui tombait Chabbat dernier, et Roch Hachana. Décidément, les grandes fêtes de Tichri sont déjà bien présentes, illuminant l'avenir immédiat et ces douze jours sont bien plus qu'une dernière période avant leur survenance: c'est l'ultime étape de la préparation qui leur donnera sens et puissance.

C'est que le nombre de ces jours est identique à celui des mois de l'année. Tout se passe comme si nous étions données la possibilité de réparer au fil du temps les erreurs ou les manques des mois écoulés: un jour pour rétablir la perfection d'un mois. L'enjeu est d'importance: chacun détient, à présent, le pouvoir de reconstruire son propre passé, de lui faire prendre, comme a posteriori, les voies qu'il n'aurait jamais dû négliger. Extrême et merveilleuse entreprise: faire défiler ses actes passés, mois après mois, revivre les instants écoulés et les examiner avec toute la distance de l'honnêteté et surtout agir pour rectifier, corriger, restaurer.

C'est ainsi que les jours qui passent à présent ne sont pas que des dates qui avancent et nous rapprochent des rendez-vous essentiels de Roch Hachana et de Yom Kippour. Ce sont des instants qui font que le temps change de sens, dépasse ses propres limites et concentre une année en une si courte période. Nous le savons à présent, tout est toujours possible: le retour à D.ieu et le choix d'une vie nouvelle. Rien ne résiste jamais à la volonté présente et sincère. Le temps-même ne constitue ainsi plus un obstacle.

On entend dire parfois "chaque minute compte". Peut-être cette expression trouve-t-elle à présent toute sa signification? De fait, nous vivons une période où la seconde dépasse le laps de temps qui lui est habituellement imparti. Il faut, pour cette raison, savoir l'utiliser. "La minute compte" a-t-on dit. Elle compte d'abord parce que l'homme en est l'acteur.

H. Nisenbaum

Vivre avec la Paracha

■ Adapté d'un discours du Rabbi de Loubavitch ■

La renaissance du jour de la naissance

Le 18 Elloul marque le jour de la naissance de deux grands luminaires de l'histoire du hassidisme. Le fondateur du mouvement hassidique, Rabbi Israël Baal Chem Tov (1698-1760) et le fondateur de la branche 'habad du hassidisme, Rabbi Chnéour Zalman de Liadi (1745-1812), naquirent tous deux en ce jour.

Il est intéressant de noter que ce n'est que dans les générations récentes et par l'influence du hassidisme 'habad que le jour de l'anniversaire est célébré comme un jour spirituellement significatif dans la vie juive. Bien que la Torah accorde une place importante à la date de naissance d'une personne, les Juifs n'avaient pas dans les derniers siècles, accordé une importance capitale au jour de leur anniversaire. Alors que les dates de la disparition des grands Maîtres et dirigeants d'Israël ont toujours été marquées dans le calendrier juif, il n'en allait pas de même du jour de leur naissance qui restait souvent inconnu. Néanmoins les Rabbis ont réactualisé l'importance du jour anniversaire, commençant par établir la date du 18 Elloul comme jour de fête 'hassidique. Ils ont mis l'accent sur la spécificité du jour d'anniversaire d'une personnalité du monde juif pour nous permettre de suivre son exemple et poursuivre l'œuvre de sa vie. Ils ont également enseigné que nos propres

jours d'anniversaire sont pour nous l'occasion et la possibilité de nous renforcer, d'examiner notre vie, d'établir de nouveaux projets et de nous lancer dans de nouveaux accomplissements. Le 18 Elloul doit donc être considéré comme un jour de naissance (ou de renaissance) de l'anniversaire juif. Mais pourquoi la date de naissance d'un individu devrait-elle être considérée comme plus significative qu'une autre date? En réalité, la société dans son ensemble célèbre des anniversaires. Mais y a-t-il une base réelle à ces célébrations? La date de la disparition d'une personne, et tout particulièrement de celle qui a mené une vie productive et remplie, peut être considérée comme le moment paroxystique de son impact dans le monde. En ce jour, l'effet cumulatif de tous ses accomplissements atteint son sommet. Mais qu'arrive-t-il le jour de la naissance? Bien avant que le fœtus ne quitte le giron maternel, il est une créature vivante, avec un cerveau opérationnel, un cœur et des membres comportant déjà le potentiel de tous les développements et accomplissements ultérieurs. Et si l'on recherche plus que le potentiel, alors il semblerait que le moment de la naissance est difficilement le point de maturité et d'achèvement. En fait, l'enfant d'un jour est, d'un certain point de vue, encore plus

→ Chabbat Parachat NITSAVIM - VAYELE'H

Horaires d'entrée du Chabbat

→ PROVINCE

→ Strasbourg 19.37	→ Nice 19.33
→ Lyon 19.44	→ Nancy/Metz 19.41
→ Marseille 19.40	→ Grenoble 19.40
→ Bordeaux 20.05	→ Montpellier 19.46
→ Toulouse 19.56	→ Lille 19.55

Paris & Région Parisienne

Entrée : 19h55 - Sortie : 21h01

à partir du dimanche 5 septembre

Heure limite du Chema : 10h33

Pose des Téléphones : 6h09

Vivre avec la Paracha

suite de la page 1

vulnérable que lorsqu'il était protégé dans le giron maternel. Il faudra de nombreuses années avant que l'enfant ne soit en position de réaliser son potentiel à un niveau significatif.

Ainsi pourquoi donc le jour de la naissance devrait-il être considéré comme un événement marquant et devant être commémoré et célébré ?

Vivant ou une vie ?

Pour comprendre la signification de l'anniversaire, il nous faut examiner la manière dont la Hala'ha (la loi de la Torah) considère l'événement de la naissance. En surface, la Hala'ha est un code de lois et de comportements qui traite essentiellement des aspects pratiques de la vie. Mais un regard plus approfondi révèle une philosophie et une perspective qui nous apportent les réponses aux questions que rencontre l'âme humaine.

Selon la loi de la Torah, un enfant avant sa naissance est considéré comme "un membre de sa mère". Mais au moment de la naissance, il devient "une âme" à part entière.

En d'autres termes, un fœtus ne possède pas de vie individuelle mais est l'extension, une extension vivante, de l'être de sa mère, animée par l'âme de sa mère. Contrairement à un corps avec sa propre âme qui assume intrinsèquement la qualité de vie, le fœtus réagit simplement à une source de vitalité extérieure de la même façon qu'une machine réagit à un flot d'énergie qui lui est injecté. On peut fabriquer une machine possédant des qualités de vie : la chaleur, le mouvement, la croissance, elle peut même être programmée pour accomplir des actions intellectuelles voire émotionnelles. Mais la machine n'est pas chaude, elle est échauffée; elle ne bouge pas, elle est programmée pour bouger. Son corps reste intrinsèquement inanimé, il résiste au mouvement qui lui est imposé. De la même façon, le corps du fœtus, n'ayant pas encore cimenté sa fusion avec son âme propre, réagit à l'énergie générée par l'âme de sa mère, mais n'est pas en lui-même entièrement autonome.

Le moment de la naissance marque le point où un corps animé mais n'ayant pas de vie indépendante devient un être vivant. Le "membre" de sa mère devient un individu vivant, une "âme".

Le fœtus spirituel

La vie humaine, si l'on doit la distinguer de la vie animale, inclut une dimension spirituelle, un ensemble de valeurs et d'aspirations spirituelles. C'est pourquoi le Talmud déclare "les impies, même durant leur vie sont considérés comme morts". Une âme n'est pas réellement en vie si elle n'est pas liée à sa source, attachée à son dessein et fidèle à sa mission dans la vie.

Mais la vie, comme nous l'avons dit, peut être soit un état intrinsèque, soit un phénomène imposé. Il en va de même pour la vie spirituelle : une personne peut mener une vie morale et sainte et pourtant rester un fœtus spirituel, un être dont la vie spirituelle ne fait pas partie intégrante de lui-même mais lui est imposée par une source extérieure.

Une vie spirituelle, au sens ultime, est une vie dans laquelle la spiritualité jaillit de sa propre identité, de sa propre définition, dans la prise de conscience que c'est dans son lien avec D.ieu que réside l'essence et le but de son existence. Cependant l'homme peut

mener une vie juste et spirituelle, mais ne le faire que par habitude, par pression, crainte de la punition ou espoir de la rétribution divines, ou par sens du devoir, cela étant sa contribution comme bon citoyen du monde de D.ieu. Le dénominateur commun de ces scénarios est que la personne et sa spiritualité sont deux entités distinctes : le moi de la personne ne se définit pas par ses aspirations mais par ses besoins et désirs matériels, par delà desquels il possède également une vie spirituelle, imposée sur le moi matériel par des réalités et des forces qui sont hors de sa compétence.

Un tel individu n'a pas de jour anniversaire car il ne possède qu'une vie fœtale. Il est spirituellement vivant, il sert le but pour lequel il a été créé, mais sa vie spirituelle est prise en charge par une source extérieure. Il n'est jamais arrivé au niveau d'une vie indépendante, en dehors du giron.

Un avant goût du futur

C'est ainsi que nos Sages comparent notre exil présent à un état de grossesse, et la venue de Machia'h, comme le moment de notre "naissance" et d'émergence dans une vie réellement accomplie.

Car l'exil est plus qu'un exil du peuple de sa terre. C'est aussi un déplacement spirituel, un aveuglement devant la vérité, une altération des priorités et un éloignement de l'essence et de la source.

En exil, nous ne pouvons percevoir D.ieu et sommes donc des étrangers à nous-mêmes.

En exil nous ne pouvons expérimenter la vie véritable, l'identification vraie avec notre moi le plus profond et notre but quintessenciel. Nous ne pouvons que, au meilleur des cas, atteindre un lien comparable à celui du fœtus avec notre source de vitalité, en nous soumettant à une vie plus grande que nous-mêmes, une vie que nous tentons d'actualiser dans notre comportement quotidien mais ne pouvons espérer intérioriser et intégrer pleinement.

C'est pourquoi la célébration des anniversaires ne constituait pas un moment très significatif de la vie juive pendant de nombreuses générations. A travers les siècles de notre exil, la signification spirituelle de l'anniversaire, la gradation d'une vie extérieurement imposée de l'âme pas encore née à l'état post natal d'une vie entièrement autonome n'était accessible qu'à un nombre très restreint de géants spirituels.

Mais le 18 Elloul, l'anniversaire renaquit.

Les enseignements du hassidisme révèlent que les dernières heures de l'exil, "avant-goût" de l'ère de Machia'h, ont pénétré le voile de l'exil et nous réunissent avec notre essence. Elles sont venues transformer notre vie spirituelle et la faire passer d'une "religion" [c'est-à-dire la soumission et la réaction à quelque chose de plus que le moi] à quelque chose qui est appréhendé, expérimenté et intériorisé comme l'essence même de la personne.

Notre véritable naissance attend la venue de Machia'h quand "la terre sera remplie de la connaissance de D.ieu comme les eaux recouvrent la mer" et "l'étincelle de Divinité" qui est au cœur de l'âme humaine s'affirmera comme le siège de notre identité et l'essence de notre vie. Mais les premiers moments de la naissance ont déjà commencé, induits par les deux grands chefs spirituels né le 18 Elloul et dont les enseignements nous permettent de jeter un coup d'œil sur la vie en dehors du giron maternel.



Etude du Séfer Hamitsvot du Rambam (Maïmonide)

Une étude quotidienne instaurée par le Rabbi pour l'unité du peuple juif

Samedi 11 septembre - 25 Elloul

Mitsva positive n° 179: Il s'agit du commandement nous enjoignant d'examiner à fond le témoignage des témoins et de les interroger minutieusement. C'est alors seulement que le jugement sera prononcé et que la décision sera communiquée.

Dimanche 12 septembre - 26 Elloul

Mitsva négative n° 291: C'est l'interdiction qui a été faite au témoin d'émettre un avis à propos du procès lors duquel il est appelé à faire sa déposition. Il doit s'en tenir à faire sa déposition sur ce qu'il a vu, sans rien ajouter, en laissant soin aux juges d'apprécier librement la portée de son témoignage.

Lundi 13 septembre - 27 Elloul

Mitsva négative n° 288: Il nous est interdit de prononcer une sanction pénale ou de condamner au paiement d'une somme d'argent, sur la déclaration d'un seul témoin, même si ce dernier est parfaitement digne de foi.

Mardi 14 septembre - 28 Elloul

Mitsva négative n° 286: Il est interdit au juge d'accepter le témoignage d'un homme méchant et d'agir en tenant compte de son témoignage.

Mercredi 15 septembre - 29 Elloul

Mitsva négative n° 287: C'est l'interdiction qui a été faite au juge d'accepter le témoignage de proches parents (d'une partie du procès) en faveur ou en défaveur (de cette dernière).

Jeudi 16 septembre - 1^{er} Tichri

Mitsva négative n° 285: C'est l'interdiction qui nous a été faite de déposer un faux témoignage.

Vendredi 17 septembre - 2 Tichri

Mitsva positive n° 180: Il s'agit du commandement nous enjoignant de punir les témoins qui ont fait un faux témoignage en les condamnant au même châtiement qu'ils avaient l'intention d'infliger (à l'accusé) par leur témoignage.

Retrouvez l'intégralité de l'étude du Séfer Hamitsvot sur notre site www.loubavitch.fr

Seli'hot à Belz

Des milliers de 'Hassidim attendaient leur Rabbi pour commencer les Seli'hot, les prières de supplication qu'on récite quelques jours avant Roch Hachana. Mais Rabbi Sar Chalom de Belz avait demandé à son secrétaire de préparer son carrosse: une demi-heure plus tard, il s'arrêta près d'une cabane isolée dans la forêt.

Le Rabbi se dirigea vers une des fenêtres ouvertes et regarda ce qui se passait dans la cabane. Un vieux 'Hassid était assis tout seul à une petite table. Sur celle-ci se trouvaient deux verres et une bouteille de vodka.

Le 'Hassid leva son verre, trinqua "Le'haïm" ("A la vie!") et but son verre de vodka. Puis il but le second verre qu'il avait auparavant placé de l'autre côté de la table. Il répéta cette scène encore deux fois: après l'avoir observé par la fenêtre, le Rabbi de Belz retourna dans son carrosse et se rendit à la synagogue.

Quand il entra, un silence total l'accueillit: tous les yeux suivaient le Rabbi tandis qu'il se dirigeait vers sa place. L'officiant entama "Achréi" et toute la congrégation éclata en sanglots en prononçant les Seli'hot.

Dès que les prières furent terminées, le Rabbi se tourna vers son secrétaire: "Il y a ici un 'Hassid qui est arrivé après tout le monde et je suis sûr qu'il terminera les Seli'hot après tout le monde. Attends-le et préviens-le que je désire lui parler dans mon bureau".

Une demi-heure plus tard, Zelig entra, tremblant, chez le Rabbi. Celui-ci entama directement "l'interrogatoire":

- Explique-moi ce que tu as fait dans ta cabane juste avant les Seli'hot. Pourquoi avoir préparé deux verres de vodka? Avec qui as-tu trinqué "Le'haïm"?

- Le Rabbi connaît tout cela? demanda Zelig, stupéfait.

- J'ai regardé par la fenêtre et j'ai tout vu. Mais je veux comprendre ce que tu as fait.

- Je ne suis qu'un pauvre homme, Rabbi. Je n'ai pas d'enfant et j'ai perdu ma femme, il y a quelques années. Je vis seul avec mes quelques animaux domestiques. Enfin, je vivais ainsi jusqu'à peu. Ma vache est tombée malade alors j'ai prié D.ieu: "Après tout, ai-je dit à D.ieu, Tu as créé le monde entier et tout ce qu'il contient. Tu dois bien être capable de guérir une vache!"

Mais la vache n'a pas guéri. Alors j'ai dit à D.ieu: "Ecoute, D.ieu, si Tu ne guéris pas la vache, je n'irai plus à la synagogue". Je me disais que si D.ieu ne s'occupe pas de moi, je veux dire: s'il ne se donnait pas la peine de guérir une vieille vache, pourquoi devrais-je faire attention à Lui? Mais la vache est morte et j'en suis devenu fou: j'ai arrêté de me rendre à la synagogue.

Puis la chèvre est tombée malade. J'ai dit à D.ieu: "Comment? Ce n'était pas assez? Crois-Tu que je m'amuse? Je promets que si cette chèvre ne guérit pas, j'arrêterai de mettre les Téfilines chaque jour!" La chèvre est morte et je n'ai plus mis les Téfilines.

Puis les poulets ont faibli et j'ai informé D.ieu que je Le menaçais de ne plus garder Chabbat. Une semaine plus tard, je me retrouvais sans poulets et D.ieu se retrouvait sans mon Chabbat!

J'ai tenu une semaine puis j'ai réalisé que les Seli'hot arrivaient. Je me suis dit: "Zelig! Tu n'iras pas prier pour les Seli'hot avec ton Rabbi? Tu es fou, Zelig?" Mais d'un autre côté, j'en voulais à D.ieu et j'avais décidé de ne plus

me rendre à la synagogue...

C'est alors que je me souvins qu'un jour, je m'étais disputé avec Schmerel, le boucher. A la suite de cela, durant un mois, nous ne nous étions plus adressé la parole! Puis, un soir, il était venu chez moi avec une bouteille de vodka et m'avait dit: "Oublions le passé et redevenons amis. Nous, les Juifs, nous avons assez d'ennemis!" Ensemble nous nous étions alors souhaité trois fois "Le'haïm", nous nous sommes serré la main, nous avons même dansé un peu ensemble et depuis, nous sommes de nouveau amis.

Je me suis dit que je pouvais agir de même avec D.ieu. Je L'ai invité à prendre place en face de moi, j'ai versé deux verres de vodka et Lui ai dit: "Ecoute: Tu oublies mes fautes, j'oublie les tiennes! D'accord?"

J'ai bu mon verre et j'ai compris qu'il voulait que je boive le sien. Nous l'avons fait encore deux fois et nous avons dansé ensemble. Après cela, je me suis senti mieux et j'ai pu venir aux Seli'hot".

Le regard du Rabbi devint très grave. Il plongea ses yeux dans les yeux innocents de Zelig et lui dit: "Ecoute Zelig ! Avant les Seli'hot, j'ai vu qu'un terrible décret avait été pris contre nous au Ciel. Tout cela parce que les 'Hassidim lisaient les prières mais ne se concentraient pas sur le sens des mots, ne se rendaient pas compte de ce qu'ils devaient demander à D.ieu. Mais toi, Zelig, tu as parlé à D.ieu comme s'il était ton ami. Ton cœur simple a sauvé toute la communauté! Sois béni pour une bonne et douce année!"

Rav Tuvia Balton

www.ohrmimim.org/torah

traduit par Feiga Lubecki

Etincelles de Machia'h

■ Dix questions / réponses sur la résurrection des morts (VIII)

Question: Que se passera-t-il avec ceux qui seront vivants à l'époque de la résurrection des morts?

Réponse: Ils mourront également et D.ieu les fera ressusciter immédiatement. Alors, aucune trace ne subsistera de l'imperfection du monde. Ainsi apparaîtra un monde nouveau, œuvre des mains de D.ieu.

(d'après "Techouvot Oubiourim", sec. 11) H.N.



Offert pour le mérite de

Simon GUEZ ש"י

et de son épouse

Ra'bel ר'ת

ainsi que de toute sa famille

Puisse D.ieu leur accorder
une excellente année 5765
de santé, bonheur et prospérité



LE COIN DE LA HALA'HA

Qu'est-ce que les Seli'hot?

Les Seli'hot sont des prières de supplication qui rappellent les besoins de l'homme mais aussi sa petitesse et ses faiblesses. En récitant les Seli'hot, le Juif procède à une introspection approfondie qui lui permet d'aborder la nouvelle année avec la crainte et l'humilité requises.

Dans les communautés ashkénazes et 'hassidiques, on commence à réciter les Seli'hot à partir du samedi soir précédant (d'au moins quatre jours) la fête de Roch Hachana: cette année samedi soir 11 septembre 2004 vers 1 h 30. Puis on récite les Seli'hot, à partir du lundi 13 septembre 2004, avant la prière du matin. On aura au préalable récité les "bénédictions du matin" ainsi que les bénédictions de la Torah.

On ne commence les Seli'hot qu'en présence de dix hommes adultes (plus de treize ans) afin de pouvoir prononcer le Kaddich.

Si possible, on reste debout pendant les Seli'hot, au moins lorsqu'on prononce les "Treize Attributs de Miséricorde" et le "Vidouy" (confession des fautes). Celui qui ne prie pas avec un Minyane (dix hommes) ne prononce ni les "Treize Attributs" ni les prières en araméen.

L'officiant s'enveloppe d'un "Talit" (châle de prière). S'il fait encore nuit, il ne prononcera pas la bénédiction : il serait alors préférable qu'il emprunte un Talit à un ami ou à la synagogue.

L'endeuillé (durant les sept premiers jours) ne sort pas de chez lui et ne peut donc aller à la synagogue pour les Seli'hot, excepté la veille de Roch Hachana (mercredi 15 septembre 2004) où les Seli'hot sont particulièrement longues.

Que fait-on la veille de Roch Hachana?

On ne récite ni le Ta'hanoune ni les Psaumes 20 et 86 durant la prière du matin. On ne sonne pas le Choffar, afin de marquer la différence entre la coutume (du mois d'Elloul) et l'obligation (de Roch Hachana).

En présence de dix hommes, chacun récite le texte de "Hatarat Nedarim", l'annulation des vœux, afin de ne pas commencer la nouvelle année tant qu'on n'aurait pas accompli tout ce qu'on a promis l'année précédente : en effet, à Roch Hachana, chacun promet de mieux faire. Mais quelle serait la valeur d'une telle promesse si on n'a pas tenu les promesses de l'année précédente?

On se coupe les cheveux, on s'immerge dans le Mikvé (bain rituel) et on revêt les vêtements de fête car on est confiant que Dieu jugera chacun avec miséricorde.

On augmente les dons à la Tsédaka en s'assurant que chacun a de quoi faire face aux dépenses de la fête.

Nombreux sont ceux qui se rendent au cimetière sur les tombes des êtres chers disparus et des Tsadikim (Justes) afin qu'ils intercèdent en faveur de leurs descendants et de leurs fidèles.

De nos jours, on évite de jeûner et on préfère donner à la Tsédaka (charité) l'argent équivalent aux repas consommés.

F.L. (d'après "Cheva'h Hamoadim" - Rav Shmuel Halevy Hurwitz)

APRÈS LE SUCCÈS DU SÉMINAIRE D'ÉTUDE

LE BETH LOUBAVITCH VOUS INVITE À SUIVRE SES COURS
TOUT AU LONG DE L'ANNÉE

LE DIMANCHE

15h30 - 17h: Guemara (6 niveaux)
17h30 - 19h: 'Hassidout - Hala'ha

DU LUNDI AU VENDREDI

8h: 'Hassidout
8h45: Tefila
10h - 11h30: Guemara (4 niveaux)
11h30 - 12h: 'Hazara
14h - 16h: 'Havroutot

AU BETH LOUBAVITCH: 8, rue Lamartine - 75009 Paris M° Cadet
Pour tout renseignement, appelez au 01 45 26 87 60

Comme chaque année,
Le Beth Loubavitch
est à votre disposition
pour procéder gracieusement aux

SONNERIES DU CHOFFAR de Roch Hachana

auprès des personnes âgées, malades,
hospitalisées ou autres...

N'attendez pas la dernière minute,
contactez-nous au
01 45 26 87 60

pour nous communiquer vos coordonnées

Uniquement à Paris

CHEZ AKOL

Sous le contrôle du Beth Din de Paris

VIENNOISERIE PUR BEURRE

Paninis - Pizzas - Crêpes...

Organisation de Petits Dej' entièrement pur beurre (Halavi)

Bar Mitsva, Brit Mila, Anniversaires...

CONTACT MAXIME: 06 64 50 28 89
65, rue d'Hautpoul - 75019 Paris
Tel: 01 42 08 99 90

FABRICANT VENTE DIRECTE

LAMYLITERIE

DÉPÔTARTE DE GRANDES MARQUES: EPEDA, TRECA, DUNLOPILLO, MERINOS, SIMMONS

MATELAS GARANTIS
SANS CHAATNEZ



Spécialiste du lit jumeaux
conforme à la Hala'ha
avec système
d'assemblage exclusif



**Matelas - Somiers
Banquettes - Clic-clac
Futons - Couettes
Lits électriques**

Jusqu'à 50% moins cher,
que leurs équivalents griffés

Fabricant depuis 70 ans,
au service de la Communauté
Spécialiste du lit jumeau
avec assemblage exclusif

Ouvert du
Dimanche au Vendredi
Fermé le Samedi

01 47 00 73 55

3, rue du Commandant Lamy - 75011 Paris
Métro: Voltaire ou Bastille



CALENDRIER DES JOURS DE FÊTES POUR LE MOIS DE TICHRI 5765

Roch Hachana : 1 & 2 Tichri

Jeudi 16 & Vendredi 17 septembre 2004

Yom Kippour : 10 Tichri

Samedi 25 septembre 2004

Souccot : 15 & 16 Tichri

Jeudi 30 sept. & Vendredi 1^{er} octobre 2004

Chemini Atséret & Sim'hat Torah : 22 & 23 Tichri

Jeudi 7 & Vendredi 8 octobre 2004

LE 17 FÉVRIER 2005

les pièces en Franc
déposées dans votre boîte de Tsédaka
vont perdre définitivement leur validité



Merci de les rapporter rapidement au **Beth Loubavitch** 8, rue Lamartine - Paris 9^{ème}

de nous contacter par téléphone au **01 45 26 87 60**

Nous nous ferons un plaisir
de venir les chercher

Attention : ce feuillet ne peut pas être transporté dans le domaine public pendant le Chabbat